

"Bonifier son sol durablement et spécifiquement"



## Public concerné :

Toute entreprise, tout professionnel et leur représentant (conjoint, salarié)



## Pré-requis :

Aucun

## Objectifs

A l'issue de la formation, le ou la participant(e) sera en mesure :

- D'améliorer spécifiquement son sol grâce à des amendements adaptés.

## Programme

### Pédologie

Fonctionnement des sols :

- Texture et structure ;
- Fraction organique ;
- Le sol, un écosystème vertueux ;
- Importance d'un sol vivant.

### Diagnostics faciles de son sol

### Les types d'amendements

- Physiques ;
- Organiques.

### Bien choisir son amendement en fonction de la problématique

Amélioration :

- Structurelle ;
- Texturale ;
- de la fertilité ;
- de la biodiversité.

### Fabriquer son compost

- Principes de compostage ;
- Ingrédients ;
- Technique ;
- Risques.



## Date :

Mardi 04 avril 2023



## Lieu :

**Formation en distanciel**



## Horaires :

9h00 à 12h30

13h30 à 17h00

**Durée** : 1 journée (7 heures)



## Tarifs :

Adhérent : 50 € HT

Non-adhérent : 250 € HT



## Intervenant :

**Clément BRUN**

Ingénieur Œnologue

Consultant CB Wine Consulting

## Pédagogie et moyens d'évaluation

### Moyens pédagogiques :

- Formation théorique ;
- Discussions autour de cas particuliers ;
- Propositions de solutions.

### Documents remis :

- Un lien d'invitation sera envoyé, par mail, à chaque participant, 48 heures avant la formation.

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Rapport de connexion ;
- Quiz ;
- Questionnaire de satisfaction de la formation ;
- Questionnaire sur la mise en pratique 1 à 2 mois après la formation.

## Modalités



### Accessibilité et aménagements spécifiques :

Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez : Evelyne Cazenave à [formation@agragestion.fr](mailto:formation@agragestion.fr).

La MDPH de la Côte d'Or peut également vous apporter un appui important pour le bon déroulement de votre formation : <http://www.mdp21.fr/> - 1 Rue Joseph Tissot, 21000 Dijon - 0 800 80 10 90 (numéro vert gratuit).



### Inscription - 3 possibilités :

- **vo**tre espace personnel **Caweb** :

<https://agragestion-caweb.cegid.com>, rubrique « Formation » (pour les adhérents uniquement)

- **www.agragestion.fr** - rubrique « Formations ».

Téléchargez le bulletin de participation et pour les non adhérents, le formulaire de renseignement. Ils seront à nous retourner par mail ou par courrier, accompagnés du règlement.

- **mail** : [formation@agragestion.fr](mailto:formation@agragestion.fr), en nous indiquant vos nom et prénom, le nom de votre exploitation, les dates et lieux de formations choisies.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 12 participants par session, et seront validées uniquement à réception du règlement.

Le nombre de place étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible et au plus tard 24 heures avant la date de début de la formation souhaitée.

Une convocation vous sera adressée, par mail, en fonction des dates d'inscription, au plus tôt 15 jours avant la formation et au plus tard 24 heures avant la formation.

Un questionnaire vous sera également communiqué en amont de la formation afin de recueillir vos attentes et les transmettre au formateur.

## Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, remarques ou suggestions, merci de contacter :

**Delphine MIREPOIX** : référent administratif, pédagogique

**Evelyne CAZENAVE** : référent administratif, pédagogique, handicap



[formation@agragestion.fr](mailto:formation@agragestion.fr)



03.80.54.08.08